



---

## Procès-verbal de la 29<sup>ème</sup> Assemblée générale de la FSPALN

---

**Vendredi 5 mai 2023, à 19h30**  
**A SNPT, 2000 Neuchâtel – Nid-du-Crô**

---

Président            Pascal Romerio  
Vice-président    Kevin Amann  
Bulletin             -  
Caissier             Fabio Pisenti  
Secrétaire          Bernard Collaud

Excusés :            MM. Jean-Philippe Perrinjaquet, Jean-Carlo Zuretti

**Ouverture de l'Assemblée générale : 19h35**

### **1. Appel.**

Selon la liste, 24 personnes sont présentes et 6 invités : M. Manuel Pompini , M. Maxime Prevedello, M. Michael Josef, M Daniel Chollet, M. Roger Zbinden et M. Damien Reichen

Amicale des Traîneurs d'Auvernier	2 membres
L'Ecaille d'Yverdon-les-Bains	6 membres
La SNPT Neuchâtel	6 membres
La SPLB Béroche	8 membres
La SPT Bas-Lac	6 membres
Les Grelot	2 membres

### **2. Salutations du président.**

Le président Pascal Romerio souhaite la bienvenue aux membres de la FSPALN. Un grand merci à la SNPT pour l'organisation et la mise à disposition des locaux pour cette assemblée générale de la FSPALN. Il remercie également MM. Manuel Pompini Inspecteur cantonal de la pêche du canton de Fribourg, Maxime Prevedello du bureau directeur de la FSP Fédération Suisse de Pêche, Daniel Chollet Président de la FIPAL Fédération Internationale de Pêche Amateur du Léman, Damien Reichen Président de la FNPR Fédération Neuchateloise de Pêche en Rivière, Roger Zbinden Président de la SVPR Société Vaudoise de Pêche en Rivière, Michael Josef de la FFSP Fédération Fribourgeoise des sociétés de Pêche de leur présence à cette assemblée. L'ordre du jour de l'assemblée générale de la FSPALN est paru dans le Traîneur No. 311 de mars 2023. Pas de remarque, l'ordre du jour est accepté par l'assemblée.

### **3. Procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2022.**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mai 2022 est paru dans le no 308 du « Traîneur » de juin 2022 et est présent sur le site de la FSPALN. Pas de remarque. Il est accepté avec remerciements à son auteur.

#### **4. Rapport du président Pascal Romerio.**

Chères et chers membres, invités, amis,

Je tiens en premier lieu à vous remercier toutes et tous de votre présence à notre assemblée générale 2023 à Neuchâtel. C'est en effet lors des assemblées que le comité vous informe et que vous avez la possibilité de vous prononcer, de vous exprimer. C'est aussi lors de l'assemblée que vous entendez les nouvelles des pêcheurs, de l'état de nos cours d'eau et des préoccupations des autorités qui gèrent notre lac ainsi que d'autres fédérations de pêcheurs que ce soit en lac ou rivières. Pour toutes ses raisons et bien d'autres encore, l'assemblée est importante pour chaque membre ainsi que pour le comité. Je ne vous ai rien appris, vous le saviez déjà, mais je trouve souvent dommage que pas plus de nos membres ne se déplacent et soient présent.

Nous sommes une fédération de pêche, parlons de poissons. Cette année 2023 a assez mal commencé puisque la météo est une nouvelle fois venue faire les trouble-fêtes. A l'ouverture très peu de bateaux ont pu sortir à cause du vent une nouvelle fois. Par contre, en écoutant les pêcheurs de l'écaille comme des autres sociétés du lac de Neuchâtel, il semble que quelques truites ont été capturées en tout début d'année. C'est déjà mieux que les 3 années précédentes et une bonne nouvelle, pourvu que ça dure !!

Le premier mars c'était l'ouverture du corégone : voilà la bise et personne ne peut sortir. Les semaines suivantes furent également difficiles. La météo est souvent très venteuse et empêche de sortir sur le lac, les weekends en tout cas. Espérons que dès les prochains mois de beaux jours sans trop de vent ni de bise nous attendent et que les poissons seront plus mordeurs.

J'ai l'impression que les années se suivent et que mes discours à ce sujet ne changent gère ! Météo venteuse surtout le weekend. Moins de poissons. Omble disparu. Truite en diminution très sensible. Corégones plus versatiles et en diminution également. Brochets de grande taille en nette diminution même si les petits sont nombreux. La perche se porte relativement bien et est assez fidèle avec ses statistiques en dents de scie et des jours avec et des jours sans.

Mais quand on regarde le grand lac voisin, le Léman, nos statistiques sont vraiment minables.

On constate que ce sont surtout les salmonidés plus sensibles et délicats qui trinquent. Pourtant on nous dit que les eaux sont de plus en plus propres, cherchez l'erreur ! Le plancton, base de la pyramide alimentaire et nourriture de tous les jeunes poissons, est filtré 24 heures sur 24 par cette petite moule quagga. Ce plancton est la base de la pyramide alimentaire et du coup la pyramide s'en trouve forcément sérieusement raccourcie.

Les poissons qui trouvent suffisamment de nourriture et qui s'en sortent finissent même immatures ou en période de protection dans les estomacs des oiseaux piscivores voir dans les filets des professionnels. Pas étonnant que les statistiques baissent inexorablement. Pour ce qui est des truites de lac, les deux premières années de leur vie se passent en rivières. Que ce soit les deux principaux affluents de notre lac, l'Orbe ou l'Areuse, à chaque fois que je m'y promène ou y pêche, vraiment chaque fois, il y a des harles et/ou des cormorans.

Ce qui veut dire que depuis leur naissance tous les jours de l'année elles doivent échapper à ces redoutables prédateurs. Et c'est sans compter les risques de se faire manger par d'autres poissons, la chaleur estivale, les sécheresses récurrentes, le manque de caches, les éclusées et le milieu dégradé. Chaque truite de lac parvenant à se reproduire est une miraculée.

Pour clore ces quelques mots du président, je vous souhaite à toutes et tous une très belle saison de pêche avec de belles émotions de beaux et gros poissons si vous en avez la chance, mais ce qu'on ne nous enlèvera pas c'est surtout beaucoup de plaisir à la pêche.

Le président Pascal Romerio

#### **5. Rapport du caissier.**

M. Fabio Piseni présente les comptes, le rapport du caissier pour l'exercice 2022 est mis à disposition sur les tables. L'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 boucle par un déficit de 1268.35 Frs. Au capital, la FSPALN possède un montant de 6366.60 Frs. Le caissier Fabio Piseni explique à l'assemblée que le déficit provient d'un versement en retard et qu'au final il restera un bénéfice pour l'année 2022. Le budget 2023 devrait être égal entre les produits et les charges.

#### **6. Rapport des vérificateurs de comptes.**

Messieurs Paul Sansonnens et Henri Monney des Grelots et Fernand Bachmann de l'Ecaille, ont vérifié les comptes et attestent de leur exactitude. Ils proposent d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour le travail effectué.

Le président demande d'approuver les comptes. Aucune objection, les comptes sont approuvés par l'assemblée.

#### **7. Cotisations.**

Selon les conseils du caissier, il n'est pas nécessaire d'augmenter les cotisations ni de modifier le prix du journal le Traineur. Pas d'avis contraire, l'assemblée accepte de maintenir les cotisations actuelles et le prix du Traineur.

#### **8. Rapport du responsable du bulletin.**

Le président Pascal Romerio rappelle à l'assemblée que le poste de responsable du bulletin est vacant.

La mise en page du Traineur est effectuée par Mme Rüpp moyennant un défraiement, en attendant qu'une personne se présente pour ce poste. Et ce d'autant plus que les envois sont effectués par le secrétaire de l'écaille, Michel Sahli, qui est déjà bien surchargé.

#### **9. Nominations statutaires, élection du comité et du président.**

- a) Pour rappel, le comité se compose du président, vice-président, caissier, secrétaire, responsable du bulletin, des présidents des 6 sociétés et des délégués cantonaux à la commission consultative.

Aucun d'entre eux n'a émis le vœu de se retirer. Le président propose de les réélire par un lever de main. L'assemblée accepte la réélection des membres du comité.

- b) Vérificateurs des comptes :

Les sociétés de l'Ecaille et les Grelots sont désignés pour les années 2023 et 2024 comme vérificateur des comptes une dernière fois.

- c) Nomination du président :

Le président Pascal Romerio se met à disposition pour poursuivre la présidence de la FSPALN. Pas d'autres candidatures, l'assemblée générale accepte sa nomination.

#### **10. Consultative intercantonale, 2023.**

Le président Pascal Romerio rappelle que la FSPALN n'a pas encore reçu, à ce jour, de convocation pour la commission consultative 2023.

Par contre, les délégués à la consultative des 3 cantons vont se réunir plusieurs fois dans l'année en vue d'étudier le règlement et de le simplifier au maximum. Il est parfois difficile à comprendre et plusieurs interprétations sont possibles en faisant régner une certaine confusion et une ambiguïté. Cette nouvelle version sera proposée lors de l'assemblée consultative du lac de Neuchâtel de 2024. Si parmi vous ou d'autres membres de vos sociétés, vous avez des demandes, merci de les transmettre à vos délégués afin que nous puissions les soumettre également.

#### **11. Rencontre annuelle des pêcheurs de la FSPALN du dimanche 4 juin 2023.**

Pour la rencontre annuelle des pêcheurs de la FSPALN :

- Le règlement est paru dans le Traineur du mois de mars 2023.
- Les sociétés envoient les résultats vers 16h00.
- Rencontre des participants dès 17h00 au port du Nid du Crô à Neuchâtel pour les résultats et un apéro.
- Un repas sur inscription sera servi après les résultats.

Merci de participer nombreux à la rencontre sportive et de vous inscrire auprès de votre président afin que celui-ci puisse vous inscrire également pour le repas auprès de la SNPT qui est la société organisatrice.

#### **12. Centre Suisse des poissons.**

Le projet de « Centre Suisse des Poissons » est au point mort.

- Le président Pascal Romerio informe le comité que le projet est toujours en stand-by. La FSPALN a versé en 2021 un don unique de 1'000.- Frs.
- La commune doit dézoner le terrain.
- Les responsables du projet sont à la recherche de mécènes.

#### **13. Propositions des membres.**

- Aucune proposition n'est parvenue au comité.

#### **14. Paroles aux invités.**

M. Manuel Pompini

- Présente à l'assemblée les statistiques de pêche 2022.
- Cormoran, étoffer le dossier par la recherche des dégâts causés par le cormoran.
- Efficacité de l'alevinage des corégones.

M. Maxime Prevedello

- Expose à l'assemblée la situation sur le centre suisse des poissons.
- Insiste sur le fait qu'il est le seul à la FSP pour représenter les Romands.

M. Michael Josef

- Se présente à l'assemblée, car c'est la première fois qu'il assiste à une assemblée générale de la FSPALN :
- Remercie la FSPALN pour son invitation.

M. Daniel Chollet

- Expose les problèmes rencontrés sur le lac Léman.
- Informe l'assemblée sur le mécontentement de la FIPAL par rapport aux pêcheurs professionnels.
- Insiste sur la qualité des eaux et la biodiversité.

MM. Roger Zbinden et Damien Reichen

- Informent l'assemblée sur les problèmes que rencontrent les pêcheurs en rivières.

### **15. Divers**

Néant.

### **Clôture de l'Assemblée générale.**

Le président Pascal Romerio clôt la 29<sup>ème</sup> assemblée générale de la FSPALN, il remercie les membres et les invités de leur participation et leur souhaite une bonne fin de soirée.

Fin de l'assemblée générale : 21h30

L'auteur du procès-verbal : Bernard Collaud